



ACNOA NEWSLETTER



REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN

NOV 2020

SOLIDARITÉ OLYMPIQUE



OLYMPIADE 2021-2024





AUX PRÉSIDENT.E.S ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX/-ALES DE CNO



JAMES MACLEOD

Directeur des relations avec les CNO et de la Solidarité Olympique

Le 11 novembre dernier, le président de la commission de la Solidarité Olympique, le Dr Robin Mitchell, a présenté le plan de la Solidarité Olympique pour 2021-2024 à la commission exécutive du CIO qui l'a approuvé. La commission de Solidarité Olympique a préparé le plan 2021-2024 avec l'objectif clair, aligné sur la stratégie globale du CIO, de destiner les fonds et les programmes en priorité aux bénéficiaires directs de la Solidarité Olympique : les athlètes et les CNO.

Ainsi, le budget du programme de la Solidarité Olympique pour le prochain cycle quadriennal connaîtra une augmentation globale de 16 %, pour atteindre 590 millions de dollars. Le financement des programmes de soutien direct aux athlètes, au cœur des priorités de la Solidarité Olympique pour le développement du sport, augmentera de 25 % pour atteindre 160 millions de dollars.

Les priorités de la Solidarité Olympique pour 2021-2024 sont les suivantes :

-Donner les moyens aux CNO de garder les athlètes au cœur du Mouvement olympique en les aidant de façon accrue dans leur développement à tous les niveaux, en facilitant leur engagement par le biais de forums et d'échanges, en donnant davantage d'occasions à leur entourage de leur apporter un soutien efficace, et en s'assurant que les principes de la Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes





sont mis en œuvre par les CNO.

-Assurer une bonne gouvernance, un contrôle financier et la conformité des pratiques en améliorant les programmes de renforcement des compétences pour le personnel des CNO.

-Renforcer le modèle de financement solidaire du Mouvement olympique en privilégiant la mission première de la Solidarité Olympique qui est de se consacrer aux CNO les plus nécessiteux, et en veillant à une communication efficace de tous les flux de financement de la Solidarité Olympique par les CNO.

-Se conformer à la stratégie du CIO pour le monde de l'après-coronavirus en perfectionnant les programmes spécifiques de la Solidarité Olympique visant à faciliter la participation des CNO aux futures éditions des Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse et en offrant aux CNO des programmes d'éducation, de sensibilisation et de formation en ligne.

-Permettre aux CNO de contribuer à la promotion des valeurs olympiques en alignant les programmes de la Solidarité Olympique sur la stratégie du CIO, en apportant un soutien aux athlètes réfugiés et en facilitant la participation de l'équipe olympique des réfugiés du CIO aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

-Fournir des services individualisés aux CNO par le biais d'un support direct et ciblé à chacun des 206 comités, en garantissant le financement minimum disponible

pour chaque CNO et en renforçant les programmes continentaux décentralisés répondant aux spécificités continentales.

-Et enfin, introduire un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage solide pour tous les programmes de la Solidarité Olympique.

Afin d'améliorer nos services aux CNO, nous mettons à jour nos outils en ligne, en particulier la plate-forme en ligne de la Solidarité Olympique, afin de les rendre plus efficaces et de faciliter leur utilisation par les CNO. Des services améliorés seront disponibles dès le début du prochain plan de la Solidarité Olympique en janvier 2021 et des informations détaillées vous seront communiquées en temps utile.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les pages de la Solidarité Olympique dans NOCnet où les nouvelles, directives et informations relatives au plan 2021-2024 de la Solidarité Olympique seront régulièrement publiées. Vous pouvez également nous contacter directement.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une collaboration fructueuse avec votre CNO au cours des quatre prochaines années, au bénéfice des athlètes, du développement du sport et de la promotion des valeurs olympiques.





LE BUDGET DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE EN NETTE AUGMENTATION, POUR, DAVANTAGE SOUTENIR LES ATHLETES



Réunie en session le 11 novembre 2020, la Commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) a approuvé, à la grande satisfaction de tous les

membres présents, une augmentation de 16% du budget total de la Solidarité olympique pour le quadriennal 2021-2024. Celui-ci s'élèvera dès lors à 590 millions de dollars (USD).





L'objectif de cette augmentation est, pour le CIO d'apporter un soutien plus accru aux athlètes, aux Comités Nationaux Olympiques et aux associations continentales. Au cours de la session, Robin Mitchell, membre de la Commission exécutive du CIO et président de la Commission de la Solidarité olympique, en présentant le plan 2021-2024 a soutenu que celui-ci est adapté au contexte post-covid 19. Dans son esprit, le budget approuvé est destiné prioritairement aux bénéficiaires directs de l'action de la Solidarité olympique que sont notamment les athlètes et les CNO. C'est ainsi que le segment du budget approuvé qui est alloué aux divers programmes de soutien aux athlètes connaît une augmentation nette de 25% pour le cadre temporel concerné. Ceci, afin d'ouvrir plus d'opportunités aux sportifs, y compris les bourses olympiques. Cette augmentation montre, s'il en était encore besoin que le CIO a placé l'émancipation des athlètes au centre de ses priorités.

Il est à noter que la Solidarité olympique est l'un des programmes phare de

redistribution des revenus du CIO. L'instance faîtière du Mouvement olympique mondial, sous l'égide de son président, Dr Thomas Bach redistribue 90% de ses revenus au profit des athlètes et du développement du sport dans le monde. Ce paradigme de financement axé sur la solidarité a permis au CIO de soutenir à hauteur de cinq milliards de dollars (USD) les programmes d'aide aux athlètes des 206 CNO, l'équipe olympique des réfugiés et tous les sports olympiques.

Les programmes d'aide aux athlètes couvrent toutes les articulations de la vie sportive de ceux-ci, du niveau de base à l'élite, et même jusqu'à la période post-carrière.

En rappel, au cours du 2017-2020, plus de 25 000 athlètes ont été soutenus par l'intermédiaire de la Solidarité Olympique, dont 3 000 athlètes de sports d'été et d'hiver ayant bénéficié de bourses olympiques pour leur préparation aux prochaines éditions des Jeux.





Les précisions du Dr Thomas Bach, président du CIO

Le président du Comité International Olympique (CIO), le Dr Thomas Bach s'est exprimé suite à la décision de son institution d'approuver l'augmentation du budget de la Solidarité Olympique. Une validation qui vient booster la politique de soutien de son organisation aux athlètes des quatre coins de la planète dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 qui a durement le monde du sport et les athlètes. Voici ce qu'il a dit en substance.

« Une leçon importante que nous avons, je l'espère, tous tirée de la crise actuelle du coronavirus est que nous avons besoin de plus de solidarité. Nous avons besoin de plus de solidarité au sein des sociétés, mais également entre les sociétés. La solidarité est une des valeurs clés que la communauté olympique promeut activement. La décision prise aujourd'hui (ndlr 11 novembre 2020)

d'augmenter de 16% le budget de notre programme de Solidarité Olympique pour le prochain cycle quadriennal, en le portant à 590 millions d'USD, est un geste très fort en temps de crise mondiale (...) L'augmentation du financement des programmes de soutien direct aux athlètes, de l'ordre de 25%, est encore plus élevée que l'augmentation globale. En outre, les athlètes qui feront partie des délégations olympiques bénéficieront de l'augmentation de 25% des fonds alloués aux CNO. Le CIO continue d'aider tous les CNO, en particulier ceux qui en ont le plus besoin de même que l'équipe olympique des réfugiés, grâce à une large palette de programmes donnant la priorité au développement des athlètes, ainsi qu'à la formation et à l'éducation de leur entourage. »



Les associations continentales plus responsabilisées



Le plan 2021-2024 de la Solidarité olympique validé lors des travaux de la réunion de la Commission exécutive du CIO accorde une place importante à la décentralisation en direction des associations continentales. Ce qui permettra davantage de mettre en place des programmes suivis et qui répondent aux spécificités de chaque continent. Pour cela, le montant alloué à chaque Comité national olympique pour l'Olympiade est porté à 500 000USD. Dans le même ordre d'idées, les budgets des programmes spécifiques des continents augmentent de 24%.

Ainsi, des associations continentales, à l'instar de l'ACNOA, pour l'Afrique, pourront davantage élaborer des programmes plus adaptés à leurs besoins spécifiques. Toute chose qui contribuera, davantage à favoriser le plein épanouissement des athlètes du continent. En rappel, depuis

sa fondation en 1981, l'ACNOA a construit progressivement avec la Solidarité Olympique un partenariat riche et fructueux. Celui-ci se bonifie au fil des olympiades dans le sens d'un renforcement du soutien aux athlètes et au sport en général. Grâce à ce partenaire stratégique qu'est la Solidarité Olympique, les CNO africains ont réussi à faire des pas de géants, en termes de préparation des athlètes aux échéances mondiales, de recyclage des entraîneurs, de lutte contre le dopage etc.





Les axes prioritaires de la période 2021-2024

La Solidarité Olympique, en tant qu'institution majeure du CIO, procure une aide financière par le biais de programmes ciblés en raison de leur pertinence dans la promotion du sport et des valeurs olympiques. Ces programmes sont conçus pour les CNO de manière générale et pour ceux qui en ont besoin de manière singulière. Ses activités, de plus en plus diversifiées portent principalement sur les axes ci-après : le développement des athlètes, la formation des entraîneurs et des administrateurs sportifs, et la promotion des valeurs olympiques.

Pour l'Olympiade 2021-2024 les priorités de la Solidarité olympique, présentées lors de la Commission exécutive du CIO sont les suivantes :

- Donner les moyens aux CNO de garder les athlètes au cœur du Mouvement olympique en les aidant de façon accrue dans leur développement à tous les niveaux, en facilitant leur engagement par le biais de forums et d'échanges, en donnant davantage d'occasions à leur entourage de leur apporter un soutien efficace, et en s'assurant que les principes de la Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes sont mis en œuvre par les CNO.

- Renforcer le modèle de financement solidaire du Mouvement olympique en privilégiant la mission première de

la Solidarité Olympique qui est de se consacrer aux CNO les plus nécessiteux, et en veillant à une communication efficace de tous les flux de financement de la Solidarité Olympique par les CNO.

- Se conformer à la stratégie du CIO pour le monde de l'après-coronavirus en perfectionnant les programmes spécifiques de la Solidarité Olympique visant à faciliter la participation des CNO aux futures éditions des Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse et en offrant aux CNO des programmes d'éducation, de sensibilisation et de formation en ligne.

- Permettre aux CNO de contribuer à la promotion des valeurs olympiques en alignant les programmes de la Solidarité Olympique sur la stratégie du CIO, en apportant un soutien aux athlètes réfugiés et en facilitant la participation de l'équipe olympique des réfugiés du CIO aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

- Fournir des services individualisés aux CNO par le biais d'un support direct et ciblé à chacun des 206 comités, en garantissant le financement minimum disponible pour chaque CNO et en renforçant les programmes continentaux décentralisés répondant aux spécificités continentales.

- Et enfin, introduire un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage solide pour tous les programmes de la Solidarité Olympique.





AFRIQUE DU SUD

Barry Hendricks élu président du SASCO



L'Assemblée générale électorale de la South African Sports Confederation and Olympic Committee (SASCO) s'est tenue le 7 novembre 2020 en présence de nombreuses personnalités dont l'honorable ministre des Sports, des Arts et de la Culture, Nathi Mthethwa. Au terme du scrutin, Barry Hendricks a été élu au poste de président pour le prochain quadriennal (2021-2024). Il avait face à lui Alan Fritz. Quant aux postes de premier et deuxième vice-présidents, ils sont désormais respectivement occupés par Lwandile Simelane et Debbie Alexander.

Au cours de la session, cinq membres du Conseil ont été également élus sur les 24 candidatures enregistrées. Il s'agit des personnalités ci-après: Alan Fritz, Qondisa Ngwenya, Kim Pople, Ilhaam Groenewald et Welhemina Grobbelaar.

Le président nouvellement élu, Barry Hendricks, a déclaré aux membres de

l'Assemblée générale ce qui suit: «Votre confiance envers le nouveau conseil est grandement appréciée. Félicitations au nouveau conseil d'administration de la SASCO. J'ai hâte de travailler avec vous. Merci à l'Honorable Ministre, Nathi Mthethwa, au Comité International Olympique (CIO), au Comité International Paralympique (IPC) et au Dr Sam Ramsamy pour leur soutien au processus. Vous avez montré que la SASCO est une organisation dynamique en raison de la diversité des candidatures. Votre précieuse expertise sera nécessaire pour transformer notre organisation »,

Il est à noter que les travaux de l'Assemblée générale ont également été marqués par l'adoption des états financiers audités ainsi que la reconduction de Mazars en tant que commissaires aux comptes pour le prochain exercice.



AFRIQUE DU SUD

Le président de l'ACNOA félicite le nouveau président du SASCOC



Au cours de l'Assemblée générale du South African Sports Confederation and Olympic Committee tenue le 7 novembre 2020, Barry Hendricks a été élu président de l'organisation pour un mandat de quatre ans. Une occasion pour le président de l'ACNOA, Mustapha Berraf de lui adresser ses félicitations.

« C'est avec un plaisir immense que nous vous adressons nos sincères félicitations. Votre élection à la tête du SASCOC est un succès pour le mouvement sportif Sud-Africain et une excellente opportunité pour

le continent africain. L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) à travers tout le comité exécutif, vous réitère son soutien et vous assure de son accompagnement dans votre mandat. » a écrit le premier responsable de l'instance faîtière du Mouvement olympique et sportif africain. *« Un mandat qui va être une période exaltante pour votre magistère. Nous vous serons infiniment gré de cette pierre que vous ajoutez à la construction du Mouvement olympique et sportif africain.»* a ajouté Mustapha Berraf.



Les membres de l'Assemblée générale adoptent les bilans moral et financier de l'exercice 2019



L'assemblée générale ordinaire du Comité olympique algérien (COA) s'est tenue à Alger le 14 novembre 2020 sous la présidence effective du nouveau responsable de l'institution, Abderrahmane Hammad. Dans son allocution à l'ouverture des travaux, il a fait un état des lieux des activités menées par l'instance olympique durant l'année 2019. Abderrahmane Hammad a également évoqué les difficultés rencontrées par les fédérations olympiques en cette période marquée par la pandémie de Covid-19. **« Nous sommes conscients des enjeux et défis auxquels vous faites face, mais vous devez savoir que l'instance olympique n'a jamais failli à ses missions et sera toujours à vos côtés pour atteindre les objectifs escomptés »**, a-t-il déclaré. Le président du COA s'est aussi félicité du soutien de l'ensemble des partenaires du mouvement sportif national ; tout en appelant la famille olympique à redoubler d'efforts et à accompagner les athlètes qui se préparent aux

tournois de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo-2020 prévus en 2021.

Au cours des travaux, les participants ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019 ; validant ainsi la gestion transparente et avant-gardiste de l'ancienne équipe du COA dirigée par Mustapha Berraf. Ils ont également approuvé le plan d'action et les prévisions budgétaires. Par ailleurs les membres de l'Assemblée Générale ont approuvé l'admission de la Fédération algérienne de triathlon comme membre de droit de cette instance.

En procédant au renouvellement partiel de la composition du bureau exécutif du COA, à l'issue d'un vote à bulletin secret, deux nouveaux membres ont été élus : il s'agit de Feriel Chouiter, docteur en médecine, qui a récolté 63 voix et Elhadi Mossab, président de la Fédération nationale du sport pour tous (68 voix).





Le siège du CNO São Tomé-et-Principe inauguré



Le siège du Comité olympique de São Tomé-et-Principe a été rouvert le 3 novembre 2020, par Son Excellence le Premier ministre et chef du gouvernement, le Dr Jorge Bom Jesus. L'événement très couru, a connu les présences de plusieurs personnalités dont les ministres de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme et de la Culture et du Travail, ainsi que le Maire du district de Água. Le représentant résident du PNUD et le représentant de l'UNICEF ont également assisté à cette cérémonie, de même que plusieurs présidents de fédérations sportives nationales et les responsables du CNO local. Le bâtiment rénové est le fruit d'une synergie d'action entre le gouvernement, à travers le ministère de la Jeunesse et des Sports, et le Comité olympique de São Tomé-et-Príncipe. Une symbiose qui illustre la bonne entente entre les

deux structures pour le bonheur du sport et des sportifs de ce pays.

Le siège du CNO sera, aux dires du président de l'institution, Joao Manuel Costa Alegre, par ailleurs premier vice-président de l'ACNOA, la maison de tous les olympiens et de tout le Mouvement olympique et sportif national. Il est situé à Quinta de S. António et porte le nom de Palácio da Juventude e Desporto. Ce bâtiment accueillera des institutions telles que le Comité national olympique, la Direction générale des sports et l'Institut de la jeunesse. Une salle entièrement équipée d'ordinateurs avec accès à Internet a également été inaugurée et mise à la disposition des Fédérations Nationales qui ne disposent pas encore de leur propre siège.